PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 MARS 2023

Présents : Hervé MEDINA, Nathalie SAGE, Françoise ALIBERT, Gérard GUÉRIN, Karine PRIEU, Rémy PARRIER, Jacques AUBERT, Carine FROMENT, Sandrine LABAUME, Frédéric NIEDDU, Pascale LEGER, Blandine FONTAINE, Franck CARRU, Jérôme CHALAMET, Elisabeth GUYOT, Santo CALI.
Anne HILAIRE (secrétaire de mairie, à titre de conseil)

Absents : Stéphanie JACOPIN procuration à Sandrine LABAUME, Héléna CHAFFOIS procuration à Nathalie SAGE, Philippe PRINCET procuration à Blandine FONTAINE.

Secrétaire de séance : Elisabeth GUYOT
Ouverture de la séance à 20 h

ORDRE DU JOUR :

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 FEVRIER 2023

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 février 2023 est adopté à l'unanimité.

FONCTION PUBLIQUE

CRÉATIONS DE POSTES POUR AVANCEMENTS DE GRADE

Plusieurs agents communaux remplissent les conditions pour prétendre à un avancement de grade. La commission du personnel a validé les propositions de Monsieur le Maire en la matière. Afin de pouvoir faire bénéficier de ces avancements aux agents concernés il est proposé de créer les postes correspondants et de supprimer les postes libérés, selon le détail ci-après :

POSTES à SUPPRIMER	POSTES à CRÉER	Durée du travail	Date d'effet
Adjoint Administratif principal 2ème classe	Adjoint Administratif principal 1ère classe	35 heures	01.04.2023
Adjoint du Patrimoine principal 2ème classe	Adjoint du Patrimoine principal 1ère classe	28 heures	01.12.2023
Adjoint Technique	Adjoint Technique principal 2ème classe	28 heures	01.04.2023
Adjoint Technique principal 2ème classe	Adjoint Technique principal 1ère classe	24 heures	01.07.2023
Adjoint Technique principal 2ème classe	Adjoint Technique principal 1ère classe	35 heures	01.07.2023
Adjoint Technique principal 2ème classe	Adjoint Technique principal 1ère classe	35 heures	01.12.2023

Approuvé à l'unanimité.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

CONVENTION FOURRIÈRE AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FOURRIÈRE ANIMALE (SIFA)

La convention existante étant devenue caduque, le SIFA propose de signer une nouvelle convention qui détermine les conditions de leur action en faveur des animaux errants et la gestion de la fourrière.
Les conditions sont identiques et la participation de la commune est maintenue à 1€ par an et par habitant.
Approuvé à l'unanimité.

FINANCES LOCALES

DEMANDE DE SUBVENTIONS – RESTAURATION DE LA CROIX SAINT SAUVEUR

Il est proposé de solliciter des subventions à la Région et au Département afin de financer la restauration de la Croix Saint Sauveur qui sera ensuite installée au Jardin des Vignes où un emplacement a été réservé. Le coût de la restauration est estimé à 5 844 € HT.
Approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET GÉNÉRAL

Le compte administratif du budget principal se résume comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
LIBELLE	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés				520 560,17
Opérations de l'exercice	1 724 630,28	2 369 225,59	520 463,96	862 878,77
TOTAUX	1 724 630,28	2 369 225,59	520 463,96	1 383 438,94
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats de clôture		**644 595,31 €**		**862 974,98 €**
Restes à réaliser			367 898,00	

Il est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le compte administratif du budget assainissement se résume comme suit :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		41 437,01		147 842,53
Opérations de l'exercice	198 547,40	177 901,36	157 406,96	158 168,07
TOTAUX	198 547,40	219 338,37	157 406,96	306 010,60
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultats de clôture		**20 790,97 €**		**148 603,64 €**
Restes à réaliser			82 457,00	

Il est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022 – BUDGET GÉNÉRAL

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2022 à la section d'investissement du budget 2023.
Accepté à l'unanimité.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement 2022 à la section de fonctionnement au budget 2023.
Accepté à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR

Les comptes de gestion étant en accord avec les comptes administratifs votés précédemment, ils sont approuvés à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

CESSION D'UNE PARCELLE

Les nouveaux propriétaires d'une maison située impasse des Chardonnays souhaitent acquérir une partie de la parcelle (environ 39 m²) qui longe leur propriété et qui appartient à la commune. Cette bande de terrain n'a aucune utilisation pour la commune et les acquéreurs prendraient tous les frais à leur charge.
Approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

- Décision du maire n° 2/2023 : en complément de l'augmentation au 1er janvier 2023, il est ajouté un tarif pour les jours de semaine pour les associations suziennes.
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes a attribué 2 subventions à la commune :
  - 115 000 € pour l'aménagement des abords du collège
  - 45 000 € pour l'aménagement du Jardin des Vignes
- Les travaux de réparation des dégâts d'orage au Chemin de la Delille sont terminés
- Le rapport de la commissaire enquêtrice concernant l'enquête publique pour l'élaboration du PLU a été remis à la commune le 13 mars 2023. Après validation du Tribunal Administratif, il sera rendu public le 28 mars 2023 au plus tard. Le 6 avril 2023, l'adjointe à l'urbanisme et le Maire recevront le bureau d'étude afin d'apporter les corrections découlant de l'enquête publique.
- De nouveaux défibrillateurs ont été commandés pour remplacer les existants, trop anciens.
- AGENDA :
  - 16 mars : rencontre avec l'auteur Arnaud SAVOYE AU Club des Aînés
  - 24-25-26 mars : festival de jazz par l'AJT de Rochegude
  - 28 mars : D'JAL humoriste à la salle des fêtes par TL production
  - 11 avril : vote du budget par le conseil municipal
  - 22-23 avril : festival Carnets de Voyage par Vent Debout
  - 8 mai : commémoration de l'armistice de 1945
  - 26-27-28-29 mai : séjour à Gouvy dans le cadre du jumelage

Le secrétaire de séance,
Elisabeth GUYOT

Le Maire,
Hervé MEDINA

MAIRIE DE SUZE LA ROUSSE
26790 (DRÔME)